

Évaluation de la perte d'autonomie dans le cadre de la DGPH

F. Falez, MD, Ph D,
Évaluation des atteintes à la
santé.
ULB.

Position du problème

- Allocation d'intégration et aide à la personne âgée
 - Système forfaitaire non indemnitaire
 - Financement basé sur l'impôt
 - Attribution sous conditions de revenus
 - Attribution sous condition de perte d'autonomie
 - Mesure de la perte d'autonomie sur base de l'échelle d'évaluation de la DGPH

Échelle d'évaluation

- Objectif:
 - allouer une allocation d'intégration en fonction du degré de sévérité de la perte d'autonomie
- Origine:
 - Auteurs inconnus
 - Méthodologie d'élaboration inconnue(aucune publication scientifique à l'époque?)
- Validité de l'échelle
 - Inconnue.(apparemment aucune recherche à l'époque?)

Principes de validité d'une échelle d'évaluation.

- Validité faciale ou apparente
 - Les variables utilisées sont-elles bien représentatives de ce que l'on veut mesurer?
- Validité de contenu
 - Capacité du test à mesurer ce qu'il est censé mesurer à partir de la pertinence de son contenu, jugé par des professionnels
- Validité de construit
 - Le test mesure-t-il effectivement ce qu'il veut mesurer

Principes de validité d'une échelle d'évaluation

- Fidélité de l'instrument.
 - Cohérence interne
 - Fidélité intra juge
 - Fidélité inter juge
- ***Une échelle ne peut être utilisée si elle n'a pas été validée.***

Problèmes de validité de l'échelle DGPH

- Validité faciale.
 - Faible: voir débats du groupe de travail « évaluation médicale » du CSNPH en 2009.
- Validité de contenu.(F. Falez et all 2005; F. Falez 2006)
 - Instrument ancien, évaluant les incapacités
 - Instrument étranger à la vision de situation de handicap comme décrit par la classification internationale du fonctionnement

Problèmes de validité de l'échelle DGPH

- Validité de contenu.
 - Items hétérogènes et vastes:
 - Déplacement= déplacement intérieur, extérieur, lointain.
 - Manger= faire des courses, préparer un repas, se servir et manger
 - Entretien personnel: se laver, s'habiller, assurer son élimination
 - Entretien de l'habitat: tâches ménagères, de petite réparations, d'entretien du jardin..

Problèmes de validité de l'échelle DGPH

- Communiquer et contacts sociaux:
 - Lire, écrire, comprendre des messages verbaux, non verbaux, émettre des messages verbaux, non verbaux, mais aussi, prendre ses loisirs (théâtre, cinéma, etc.)
 - Besoin de surveillance: non décrit.

Problèmes de validité de l'échelle DGPH

- Validité de construit
 - Mesure assez bien la perte d'autonomie, mais
 - Catégories peu discriminantes.
 - Pas de corrélation assurée entre la catégorie et la perte d'autonomie
- Fidélité intra-juge: satisfaisante
- Fidélité inter-juges: médiocre.
 - Problème d'équité dans l'attribution de l'allocation.

Problèmes de validité de l'échelle DGPH

- Tentatives de standardisation de la grille
 - INAMI: approche hiérarchique des items
 - Amélioration de la fidélité inter-juges (mais utilisation dichotomique de la grille)
 - Pas de validation
 - Faciale
 - De contenu
 - Du construit.

Problèmes de validité de l'échelle DGPH

- Tentatives de standardisation de la grille
 - Service médical de la DGPH
 - Approche fonctionnelle plus nuancée, axée aussi sur les pathologies
 - Mais aucune validation réalisée: usage interne, non validé et s'écartant du prescrit de l'AM de 1987 (élimination des certaines activités comme prendre l'avion ou se récréer)

Problèmes de validité de l'échelle DGPH

- En l'absence d'un instrument validé:
 - Biais d'évaluation (faire coller le score à l'opinion d'expert préétablie par l'examen médical)
 - Faible fidélité des décisions et problème d'équité distributive.
 - Risque d'arbitraire
 - Risques de litiges fréquents

Problèmes de validité de l'échelle DGPH

- Rappel des propositions du groupe de travail
 - Proposition 1: rédiger et tester un questionnaire permettant de bien décrire les activités, les limitations d'activité et les restrictions de participation du demandeur (langage CIF)
 - Proposition 2: établir un seul instrument pour fixer le score identique dans toutes les législations.

Conclusions

- Instrument
 - Ancien
 - D'origine inconnue
 - Non validé ou peu valide
 - Dépassé par les nouveaux concepts en matière de processus de production du handicap
 - Probablement inamendable
- Quid d'un nouvel instrument?

Merci.

Questions?

